

UNDT/2011/064, Hunt-Matthes

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal, notant que le demandeur n'avait pas été conforme au délai énoncé dans l'ancienne règle du personnel 111.2 (a), s'est concentré uniquement sur la question de savoir s'il y avait des «circonstances exceptionnelles» pour justifier une renonciation au délai. Le tribunal a constaté que la simple affirmation du demandeur selon laquelle elle n'était pas en mesure de suivre et était incapable de soumettre un appel raisonné à la suite d'un stress psychologique et professionnel était inadéquat pour justifier une renonciation aux délais. Sur la base des soumissions limitées du demandeur, le tribunal n'a pas pu établir de relation causale entre son état de santé et son incapacité à déposer une demande en temps opportun. Le Tribunal a noté qu'il est de la responsabilité du demandeur de poursuivre avec diligence son cas, et où il ne le fait pas, il est de sa responsabilité de convaincre le tribunal qu'une circonstances exceptionnelles existait effectivement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante, un ancien membre du personnel du HCR, conteste, entre autres, la décision du HCR de ne pas lui accorder un contrat indéfini lors de son transfert interinstitutions du World Food Program («WFP»).

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Texte Supplémentaire du Résultat

Le Tribunal a jugé que cette réclamation particulière n'était pas à recevoir en raison du non-recours du demandeur à déposer un appel au JAB dans le délai prévu par les règles et règlements existants alors.

Applicants/Appellants

Hunt-Matthes

Entité

HCNUR

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2010/053

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

6 Avr 2011

Duty Judge

Juge Boolell

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Temporel (ratione temporis)

Droit Applicable

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 111.2(a)
- Disposition 111.2(f)

Jugements Connexes

UNDT/2009/036

UNDT/2010/037

UNDT/2010/054

UNDT/2010/184